



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100644

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la « sensibilisation » à l'anglais des enfants, qui pourrait avoir lieu dès la maternelle. Aujourd'hui, l'enseignement d'une langue vivante est obligatoire du CE1 au CM2, à raison de 54 heures annuelles. S'il est effectif à 100 % dans les deux classes du cours moyen, sa mise en place semblerait plus hypothétique en CE1. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les taux de couverture de cette matière en CE1.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100644

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 2011, page 1666

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)